

Insoumise et dévoilée, de Karima

Voici la copie d'un article paru hier dans la presse belge.

Un verviétois est un habitant de Verviers, ville d'environ 80.000 habitants à mi-chemin de Liège et de la frontière allemande.

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Verviers>

Autrefois prospère par l'industrie lainière, elle comporte une population immigrée assez importante.

Certaines sources font état de pressions morales exercées sur la famille par ceux qui voudraient cacher l'existence dans notre société de pratiques moyenâgeuses qui trouvent leur justification dans une vision étriquée mais répandue de l'islam.

La Justice belge a tranché en faveur de la liberté d'expression.

Espérons que la courageuse jeune fille n'ait pas à en payer le prix fort.

Voici l'article :

« Insoumise et dévoilée », l'ouvrage de Karima, une Verviétoise musulmane de

32 ans, restera en librairie. C'est en substance ce qu'il ressort de la décision du tribunal des référés de Verviers qui a rendu son ordonnance mardi. Cette action en justice avait été initiée par les parents et sœurs de l'auteure. Ils souhaitaient que le livre soit retiré de la vente afin de supprimer les passages qui portaient atteinte à leur vie privée.

Ce livre retrace le combat mené par la Verviétoise pour sortir de la dictature familiale qui lui était imposée. Elle explique comment elle a tourné le dos à sa famille qui l'a battue et humiliée et qui l'a mariée de force au nom de l'islam. Le tribunal a pris en compte le caractère d'urgence et a déclaré l'action recevable mais non fondée. Le jugement relève que le

récit est le témoignage d'une vie entière et pas uniquement centré sur la vie de famille. Il pouvait dès lors pas faire abstraction des parents et sœurs. Le tribunal souligne aussi que les termes utilisés par l'auteure n'ont pas pour volonté de porter atteinte aux droits des demandeurs et qu'il ne s'agit nullement d'un acte accusatoire dirigé contre sa propre famille, « l'ouvrage se terminant par des mots d'espoir et d'amour », souligne encore le tribunal.

Concernant les passages que la famille voulait voir retirer, le tribunal estime qu'il ne s'agit pas « d'une circonstance qui justifie l'ingérence dans la liberté d'expression. Les éléments ne permettent pas d'identifier les demandeurs ». Le tribunal déclare enfin que ce livre « n'outrepasse pas les limites de la liberté d'expression ». Le livre de Karima s'est actuellement vendu à 1.500 exemplaires et les ventes devraient doubler d'ici la fin de la semaine. (belga))

(source :

<http://www.7sur7.be/7s7/fr/1502/Belgique/article/detail/234606/2008/04/08/Le-livre-Insoumise-et-devoilee-reste-en-librairie.dhtml>)

Jean Thirion

Principauté de Liège

Belgique (c'est chic)